

BREVET FEDERAL MUAY THAI

BFMT1 1^{er} Niveau : Entraîneur Général d'un club de Muay Thai.

Définition :

C'est un instructeur bénévole, il encadre tous les publics et exerce en autonomie.

C'est un moniteur capable de transmettre en toute sécurité

C'est un technicien doté des qualités d'animateur et de pédagogue.

C'est un enseignant capable d'initier tous les publics (enfants, adolescents, adultes, féminines) à la pratique du Muay Thai et d'intervenir au niveau technique et pédagogique.

Les Objectifs de la formation :

BFMT 1^{er} Niveau : Entraîneur général de club ou d'une section Muay Thai

Cette formation représente la première qualification dans le domaine de l'enseignement au sein de l'AFMT. Le Brevet Fédéral 1^{er} Niveau reconnaît la compétence d'un entraîneur maîtrisant les aspects pédagogiques, sécuritaires, techniques et de développement du Muay Thai.

Les objectifs prioritaires de cette formation pour le stagiaire réside dans les capacités à :

- **Initier** au Muay Thai et à sa philosophie auprès de tous les publics,
- **Maîtriser** les connaissances liées à la sécurité de la discipline,
- **Faire pratiquer** la discipline et développer les compétences techniques de tous les publics,
- **Connaitre** et pouvoir éduquer aux règles de la discipline et à la réglementation de l'AFMT,

Les prérequis pour entrer en formation BFMT1 :

- Etre âgé d'au moins **16 ans**, (attention : pas d'autonomie pour les mineurs, il devront initier sous la responsabilité d'un entraîneur majeur ayant au minimum le BFMT1),
- Avoir au minimum **3 ans de pratique** au sein d'un club de Muay Thai,
- Avoir déjà une **expérience** dans la gestion des entraînements,
- Etre titulaire d'une **formation de secourisme** (AFPS, PSC1, SST, etc...)

Les Contenus :

S'agissant d'un diplôme spécifique Muay Thai, les contenus de formation s'articuleront autour des :

Savoirs – Savoirs faire – Savoirs faire faire.

Les contenus de formation devront permettre aux stagiaires de développer leurs capacités et connaissances dans les domaines suivants :

Etre en capacité de :

- Maîtriser les techniques liées à la discipline Muay Thaï,
- Transmettre en toute sécurité
- Mobiliser les connaissances nécessaires à l'animation des activités de l'AFMT,
- Proposer et conduire une action d'animation dans la discipline,
- Planifier des cours tous publics : en loisirs et découverte,
- D'organiser des séances d'entraînement adaptées aux publics concernés,
- D'adapter les contenus des cours en fonction du ou des niveaux des participants.

Avoir des connaissances sur :

- Les besoins et capacités des différents publics pour préparer une action éducative,
- Le développement physique et psychologique des enfants et adolescents,
- La structure fédérale AFMT,
- La sécurité et à la réglementation des compétitions AFMT et des autres documents,
- L'environnement : milieu associatif et sportif,
- Les principes de fonctionnement d'une association (loi 1901).

Modalités organisationnelles :

Durée : Le volume horaire de la formation de BFMT 1^{er} Niveau est de **50 heures**
Dont : **32 h** en formation théorique (4 jours) et **18h** en stage pratique en club.

Coût de la formation : - Stagiaire externe : 200 €
- Stagiaire en ½ pension : 280 €
- Stagiaire en pension complète : 480 €

La validation : est effectuée par la Direction Technique de l'AFMT après la validation du stage théorique et pratique et l'analyse des différents documents demandés.

Contact : Sam Berrandou - Responsable Technique de l'AFMT
Tél : 06.85.47.95.98 **Mail :** responsabletechnique4@afmt.fr

Documents obligatoire pour l'inscription :

- La fiche d'inscription dûment remplie (avec photo),
- La fiche « engagement sur l'honneur » avec tampon et signature du Président du club,
- Le règlement par chèque du montant de l'inscription (chèque au nom de l'AFMT),
- Photocopies des licences dans les diverses fédérations de Muay Thaï (3 années minimum),
- Les attestations du ou des Président(s) de l'association concernant votre expérience,
- Photocopie de la carte d'identité,
- Photocopie du diplôme de secourisme.
- Extrait du Casier judiciaire N°3

Attention : Aucune inscription ne sera traitée sans l'ensemble de ces documents